

DEPARTEMENT DE LA DRÔME

MAIRIE DE BEAUVOISIN

26170

Tel/Fax : 04 75 28 02 71

Mail : mairiebeauvoisin@gmail.com

**COMPTE RENDU RÉUNION DE LA COMMISSION
VIE LOCALE – CADRE DE VIE DU MARDI 6 Avril 2021**

Présents : Membres de la commission : Marina – Marie-Claude - Mireille

**Élus : Laurence MARCHAL – Chantal DUMAS – Catherine MORIN –
Jean-Jacques CORNAND**

Excusés : Christine - Christian THIRIOT

Ordre du jour : Aménagement Site Carrière « Les Granges »

Questions diverses

REUNION SUR SITE A 17 heures

La butte existante avec le petit « couloir » plat en bas de la falaise convient parfaitement à tout le monde, il est proposé de la prolonger à droite et à gauche

Il est proposé à droite d'aplanir le terrain en le terrassant afin d'agrandir un peu cet emplacement en vue de faire à cet endroit les places de parking

Tout le monde dit que l'ensemble de ce lieu-dit la carrière est suffisamment grand pour y installer une ou deux tables de pique-nique et faire un terrain de jeu de boules de pétanque.

La majorité des personnes présentes ne sont pas favorables à l'installation de jeux pour enfants

Compostage – Broyage : à l'exception de Jean-Jacques qui est favorable à ce projet, les autres membres présents sont défavorables au projet de compostage communal ainsi que de l'achat d'un broyeur ; même si cet achat peut être éventuellement fait en commun avec d'autres communes voisines.

Il est à nouveau réclamé et demandé de faire paraître un questionnaire pour savoir qui serait éventuellement intéressé par un compostage communal.

D'autre part l'ensemble des membres présents sont pour un service communal de ramassage des déchets végétaux et des encombrants afin que l'employé communal descende à la déchetterie de Buis ces végétaux et encombrants, par exemple se faire inscrire en mairie, ramassage une fois par mois.

Fin de la réunion, Marie-Claude, Mireille et Jean-Jacques quittent le site.

Catherine, Marina, Laurence et Chantal restent encore un peu sur le site et montent voir la citerne à incendie, il est constaté que les gros blocs de pierre placés en bas de la falaise et autour de la clôture ne suffisent pas du tout à retenir les éventuels éboulis : à revoir impérativement pour faire faire le même système de protection que de l'autre côté de la falaise.